

Modéliste Concepteur

RNCP34791 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	242
Formacode(s)	21711, 21796, 21783, 21780, 21728
Code(s) ROME	H2505, H1205, B1803
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	23/07/2020
Date d'échéance	23/07/2025

Certificateur(s)

INSTITUT FRANCAIS DE LA MODE · SIRET : 33345298500034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Institut Français de la Mode est l'union entre l'Ecole de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne et l'IFM. La branche d'activité de la Chambre Syndicale de la Haute Couture constituée par l'Ecole de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne (ECSCP) a été transférée par apport partiel d'actif à l'IFM par décision des Assemblées Générales Extraordinaires des deux entités des 25 et 26 juin 2019, avec prise d'effet au 1er juillet 2019.

Profondément investies dans la création, engagées auprès des entreprises et tournées vers l'international, les deux écoles marquent le monde de la mode chacune à leur manière. L'ECSCP incarne l'excellence "à la française" depuis 1927 et l'IFM a été pionnier de la formation au management de la mode dès 1986. Aujourd'hui leur union offre à Paris une nouvelle grande école pour former les talents de la mode de demain, ouverte et visionnaire.

Établissement d'enseignement supérieur reconnu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, centre de formation d'apprentis et de formation continue et centre d'expertise pour les industries du textile, de la mode et du luxe, l'Institut Français de la Mode propose des formations allant du CAP au doctorat, en décloisonnant la création, le management et les savoir-faire.

Le programme « Modéliste Concepteur/trice » est ouvert aux jeunes gens titulaires au minima d'un Baccalauréat Professionnel Métiers de la Mode, d'un diplôme équivalent dans le domaine de la mode et/ou expérience professionnelle équivalente. Ils viennent y chercher un programme reconnu et spécifique au secteur de la haute couture et de la création de mode, qui allie l'enseignement des savoirs faire traditionnels à l'enseignement des techniques contemporaines (CAO) mises en œuvre dans les entreprises du luxe. Ce programme leur apporte une reconnaissance de leurs compétences professionnelles, un signal fort sur leur employabilité.

Le secteur de la haute couture et du luxe, très spécifiques par la nature de ses entreprises et la qualité unique de ses produits, a connu depuis le début des années 90 de profonds bouleversements. Le développement de marques puissantes soutenues par des grands groupes internationaux a amené les entreprises du secteur de la couture et du luxe à mettre en place une politique de contrôle direct du produit et de sa distribution, alliée à une communication développant une image cohérente avec l'histoire et les produits de la Maison.

Ces marques s'efforcent de suivre désormais la règle selon laquelle la diffusion de tout produit doit être contrôlée dans tous ses aspects (création, conception, production, distribution). Il est important de souligner qu'auparavant, seules les Maisons CHANEL et HERMES avaient la totale maîtrise de tous ces aspects.

Compte tenu de cette évolution, les activités inhérentes à la création de mode au sein des entreprises de ce secteur d'activité ont connu des changements fondamentaux dont l'avènement de la fonction de « Directeur Artistique ». C'est un bouleversement très important car dès la fin des années 90, les Maisons de luxe ont commencé à recruter leurs

directeurs/trices artistiques en dehors de la sphère de la mode. Elles recherchent des personnalités atypiques, quel que soit le secteur du design duquel elles sont issues, et qui n'ont par conséquent pas toujours de compétences techniques liées au vêtement.

Ces nouveaux profils ont conduit les marques à initier des changements fondamentaux dans les activités liées à la conception des modèles au sein des ateliers et bureaux d'études, et par conséquent à intégrer des compétences nouvelles.

En effet, traditionnellement un/e modéliste travaillait à partir d'un croquis de mode par lequel le styliste savait parfaitement expliquer les différentes caractéristiques du produit (techniques, esthétiques, en terme de matériaux, ...).

Avec ces nouveaux profils de directeurs/trices artistiques qui se sont généralisés, ce n'est plus le cas.

Les postes liés à la conception ont dû s'adapter à cette nouvelle situation.

Ces professionnels/les doivent dorénavant avoir de nouvelles compétences, et être capables de travailler à partir, non plus seulement de dessins et encore moins de dessins techniques, mais également de collages, de différents éléments d'inspiration, voire d'explications uniquement orales. De plus, ils/elles doivent être capables de dialoguer pour une compréhension optimale de la volonté du/de la directeur/trice artistique.

Ils/elles doivent en premier lieu pouvoir interpréter techniquement mais aussi esthétiquement les éléments issus de ces échanges et élaborer des « maquettes » qui doivent répondre précisément à la pensée du/de la directeur/trice artistique. Un fois ces maquettes terminées, le travail de conception proprement dit commence.

Une grande sensibilité esthétique et stylistique est donc essentielle afin de pouvoir réaliser des produits qui correspondent à la vision du/de la directeur/trice artistique., alliée à une grande capacité d'écoute et de communication.

La généralisation de l'utilisation des logiciels de CAO (2D et maintenant 3D) a été l'autre élément qui a bouleversé les activités des métiers de l'atelier, du bureau d'études et de la production, ainsi que les structures de ces départements. En effet, ces outils ont été à l'origine de la création de nouveaux métiers, comme patronnier/es CAO ou technicien/ne produit en CAO, et ont permis, non seulement de créer des patronages avec une précision que la main ne pourra jamais avoir, ainsi que toutes les étapes de l'industrialisation (normalisation, gradation, placement, coupe, ...) mais également de les transmettre en un clic vers un site de production d'où un gain de temps considérable.

Par ailleurs, nous assistons depuis le début des années 2010 à un renforcement de la production locale des plus grandes marques de luxe françaises. Ce renforcement a eu comme conséquence de générer une demande importante en personnel très qualifié, sur des fonctions liées à la conception comme modélistes créatifs, maquettistes, toilistes collection, patronier(e)s, patronier(e)s CAO (métier en tension), mais également mécanicien/nes modèle et prototypistes.

Ces derniers ont la charge de la réalisation en matériaux définitifs des prototypes, à partir des fiches techniques fournies par le bureau d'études et des dessins fournis par le studio. Un/e prototypiste est soumis/e à des délais dans la production d'un nouveau modèle. Il ou elle doit vérifier sa faisabilité en atelier, sa fonctionnalité et son coût de revient.

Compte tenu de cette situation et afin de nous positionner au regard de cette évolution, il a été convenu avec les entreprises membres de la Chambre Syndicale de la Haute Couture et siégeant à la Commission Formation d'ouvrir la formation préparant à la certification « Modéliste Concepteur/trice » aux publics en contrat de professionnalisation, notre établissement préparant déjà des diplômes en alternance de niveau 3 (CAP), de niveau 4 (Brevet Professionnel).

Le fait de pouvoir disposer de formations en alternance de 3 niveaux différents est stratégique pour les entreprises du secteur du luxe et de la couture. En effet la qualité de ce type d'enseignement réside dans sa pédagogie qui associe deux axes complémentaires :

1. Au sein de l'entreprise en permettant de former des jeunes à ses spécificités et de les confronter à la réalité des métiers,
- 2.

Dans le centre de formation au contact de formateurs, professionnels en activité ou l'ayant été, mettant en œuvre une pédagogie professionnalisante.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle et l'acquisition de compétences via la pratique qui puissent être immédiatement mobilisables par les entreprises du secteur.

ACTIVITÉS VISÉES

L'activité d'un/e Modéliste-Concepteur/trice recouvre des fonctions essentiellement liées à la conception des produits

mais qui peuvent aller jusqu'à leur industrialisation selon la structure de l'entreprise.

Il/elle analyse et interprète des croquis de mode ou des idées créatives, au travers la réalisation de maquettes créatives en 3D.

Après avoir réalisé des maquettes, Il/elle valide les volumes, formes ainsi réalisés avec le/la Directeur/trice Artistique. A l'issue de cette étape, il conçoit les premières « toiles » qui seront les bases en terme de style et de bien-être des futurs modèles à réaliser.

Il/elle réalise des essayages sur buste d'atelier ou mannequin vivant. C'est une activité à part entière et son importance réside dans le fait qu'il est le lieu privilégié d'un dialogue créatif avec le/la Directeur/trice Artistique, déterminante dans le processus de collection et la mise en place des thèmes qui seront développés dans la collection.

Il/elle détermine puis supervise de la réalisation des retouches consécutives à l'essayage afin d'établir les patronages définitifs ou de superviser leurs réalisation.

A partir des patrons ainsi obtenus, il/elle supervise l'équipe dédiée à la fabrication effective des prototypes. C'est à partir de ces prototypes que les phases de production et de communication seront lancées.

Il/elle supervise la réalisation du dossier technique en vue de la fabrication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser les tendances du marché de la mode,

les caractéristiques identitaires propres de la marque afin de les intégrer dans l'esthétique des modèles à réaliser.

Définir les caractéristiques techniques propres ainsi que les spécificités nécessaires au bien-être des vêtements à réaliser.

Réaliser des maquettes créatives en 3D

Décider des solutions techniques à mettre en œuvre

Construire les premières « toiles » qui serviront de base en terme de style et de bien-être des futurs prototypes

Organiser des essayages et juger de la conformité des volumes ainsi réalisés

Déterminer les modifications à effectuer à l'issue de l'essayage après avoir vérifié qu'elles ne modifieront pas l'esthétique, le bien-être et les aplombs des modèles à réaliser.

Formuler les spécificités et contraintes techniques auprès des personnels concernés pour la réalisation du patron manuel ou en CAO

Superviser l'établissement des patrons manuellement ou en CAO

Valider les solutions techniques au regard des matériaux, des procédés et des matériels pour la réalisation des modèles en tissu.

Formuler les spécificités et contraintes techniques auprès des personnels concernés pour la fabrication des modèles en tissu. Encadrer ces personnels durant les différentes étapes de ce processus.

Superviser la réalisation des modèles définitifs après essayage, vérifier la conformité des modèles réalisés par rapport au cahier des charges.

Juger du respect du style et de l'esthétique initiale

Superviser la réalisation des patrons définitifs manuellement ou en CAO qui serviront à l'industrialisation des modèles, comme explicité précédemment

Blocs de compétences

RNCP34791BC01 — Analyser et interpréter le croquis de mode ou l'idée créative correspondante, puis réaliser la maquette et la toile de collection

LISTE DE COMPÉTENCES

1 – Analyse des caractéristiques esthétiques propres du dessin à modéliser.

2 – Définition des caractéristiques techniques propres ainsi que des spécificités nécessaires au bien-être du vêtement à réaliser en fonction des spécificités.

3 – Interprétation par la réalisation d'une « maquette ».

4 – Choix des solutions techniques à mettre en œuvre au regard de la méthodologie à mettre en œuvre

5 – Calage de la toile directement sur le mannequin ou après réalisation du 1er patron par transformation d'un patron de base manuellement ou en CAO.

6 – Analyse de la conformité du volume ainsi réalisé tant au regard des caractéristiques esthétiques que techniques et budgétaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En situation professionnelle devant un jury :

- Présentation d'un dossier autour d'un modèle (photo) d'un Créateur emblématique réalisé en tissu,
- Présentation d'une maquette · Argumentation du choix esthétique à partir d'une analyse stylistique (inspiration, références historiques et contemporaines, choix des matières, ...),
- Présentation de la toile piquée obtenue à partir de la maquette
- Argumentation des solutions techniques préconisées au regard des contraintes esthétiques, techniques et budgétaires

Et lors d'une épreuve ponctuelle : Examen en conception manuelle 3D

RNCP34791BC02 — Réaliser des essayages sur buste d'atelier ou mannequin vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1 - Vérifier la conformité et le bien-être au regard des contraintes fonctionnelles et techniques.
- 2 - Apprécier l'harmonie des lignes et le respect des proportions.
- 3 - Organiser les éléments de son argumentaire.
- 4 - Dialoguer puis analyser et interpréter les remarques de ses interlocuteurs.
- 5 - Rédiger une fiche d'actions correctives.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En situation professionnelle devant un jury :

- Expliquer et argumenter les modifications effectuées en cours de modélisation, depuis la recherche (la maquette), le choix des techniques à mettre en œuvre.
- Puis à l'issue d'un essayage organisé pendant les cours sur modèle vivant, présentation d'une fiche d'actions correctives relative à ces modifications.

RNCP34791BC03 — Déterminer puis superviser la réalisation des retouches consécutives à l'essayage afin d'établir le patronage définitif

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1 – Déterminer les modifications à effectuer à l'issue de l'essayage après avoir vérifié qu'elles ne modifieront pas l'esthétique, le bien-être et les aplombs du modèle à réaliser.
- 2 – Formuler les spécificités et contraintes techniques auprès des personnels concernés pour la réalisation du patron manuel ou en CAO.
- 3 – Superviser l'établissement du patron manuellement ou en CAO.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En situation professionnelle devant un jury

Présentation du patronage obtenu à partir de la toile du modèle étudié :

- Un patronage manuel couturé
 - Un tirage de ce patronage en CAO
 - Une planche simulation en CAO 3D, sur mannequin virtuel mis aux mesures du buste d'atelier, avec choix des matériaux dans la bibliothèque virtuelle du logiciel 3D
 - Explication des différentes étapes de la conception du modèle, des difficultés spécifiques à ce modèle rencontrées lors du passage de la 3D à la 2D.
 - Présentation et argumentation des modifications effectuées dans le dossier technique
- Et lors d'une épreuve ponctuelle : Examen en conception manuelle 2D et CAO (2D et 3D)

RNCP34791BC04 — Superviser la réalisation du modèle/prototype

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1 – Valider les solutions techniques au regard des matériaux et des procédés pour la réalisation du modèle.
- 2- Formuler les spécificités et contraintes techniques auprès des personnels concernés pour la réalisation du modèle.
- 3 – Superviser la réalisation du modèle définitif après essayage.
- 4 – Vérifier la conformité du modèle réalisé par rapport au cahier des charges.
- 5 – Juger du respect du style et de l'esthétique initiale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En situation professionnelle devant un jury :

Explication des différentes étapes de la fabrication du modèle des difficultés rencontrées, des modifications effectuées afin de rester conforme aux différentes contraintes (esthétiques, techniques et budgétaires), enfin des modifications qui en découlent sur le patronage définitif.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de haute couture et de luxe, PME de création de mode ou artisanales. Bureaux d'études indépendants (PME). Marques de prêt-à-porter haut de gamme .

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'activité d'un/e Modéliste-Concepteur/trice recouvre des fonctions essentiellement liées à la conception des produits mais qui peuvent aller jusqu'à leur industrialisation selon la structure de l'entreprise.

Elle ouvre sur différents métiers comme :

MODELISTE CRÉATIF,

MAQUETTISTE. Ces 2 métiers, bien que pratiqués et rémunérés à un niveau supérieur à celui d'un simple modéliste, ne sont pas encore pris en compte dans la Convention Collective de la Couture Parisienne, convention à laquelle sont adhérentes les maisons de couture et de luxe où les titulaires du titre professionnel trouvent à s'insérer professionnellement. Ces fonctions, exercées dans le cadre particulier des maisons de couture et plus généralement dans l'industrie du luxe, demandent un niveau de maîtrise, d'initiative et d'autonomie plus important. Les conditions d'exercice de ces métiers, très spécifiques, impliquent rigueur, maîtrise du geste et excellence du savoir-faire.

TOILISTE COLLECTION.

Pour certains profils, le 1er emploi peut être celui de Patronnier/re CAO (métier en tension très recherché).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 938 €
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile · tension 4/5 (Élevée) F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 660
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X32 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise du textile F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 6 personnes :

- 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),
- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent et déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats. Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés. Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée. Le/la Président/e, un/e professionnel/le, est désigné par l'ensemble des membres du jury

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de 6 personnes :

- 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),
- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent et déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats. Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés. Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée. Le/la Président/e, un/e professionnel/le, est désigné par l'ensemble des membres du jury

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est composé de 6 personnes : - 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),

- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent et déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats. Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés. Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée. Le/la Président/e, un/e professionnel/le, est désigné par l'ensemble des membres du jury

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 6 personnes :

- 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),
- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent et déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats. Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés. Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée. Le/la Président/e, un/e professionnel/le, est désigné par l'ensemble des membres du jury

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 6 personnes :

- 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),
- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent et déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats. Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés. Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée. Le/la Président/e, un/e professionnel/le, est désigné par l'ensemble des membres du jury

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 6 personnes :

- 3 professionnel/les extérieurs/es (profil modéliste créatif/1er/e d'atelier/RH),
- 3 membres du corps professoral de l'Institut Français de la Mode qui n'interviennent pas comme enseignant dans ce programme.

Sur la feuille d'émargement, les membres du jury s'engagent déclarent n'être ni parents, ni alliés des candidats.

Le jury est souverain concernant l'acquisition des blocs de compétences, mais s'appuie sur les résultats de l'examen ponctuel final ainsi que les avis et commentaires des enseignants formateurs concernés.

Un certificat des compétences attestées est remis à chaque candidat à l'issue de la validation de chaque bloc de compétences. L'ensemble des blocs de compétences doit être acquis pour obtenir la certification demandée.

Le/la Président/e,

un/e professionnel/le,

est désigné par l'ensemble des membres du jury

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 400 €
Selon la branche	6 900 € – 8 586 €
Prise en charge	Branches concernées
8 400 €	Valeur par défaut · 208 branches
8 586 €	CPNE de la branche de la couture parisienne, CPNEF des industries de l'habillement
7 440 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
7 076 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles
6 900 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	23/07/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	23/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	27	0	85 %	—
2017	23	0	87 %	91 %
2016	23	0	83 %	91 %
2015	26	0	77 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40648

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Résultats de recherche

Résultat Web avec des liens annexes

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34791/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	23 866 €
Coût moyen par dossier	3 409 €
Durée moyenne	129 h
Période	01/2021 – 05/2021
France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	28 %
France Travail	9 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.